

POINT A LA DATE  
DU :  
24 avril 2020  
15H30



information  
CORONAVIRUS

LE POINT SUR LA SITUATION

L'audioconférence s'est déroulée selon une configuration CHSCT avec la présence de l'inspecteur santé sécurité au travail (ISST), le médecin de prévention (MP), l'assistante de service social (ASS), l'assistante de prévention (AP), le secrétaire animateur CHSCT, les représentants élus des organisations syndicales (OS) et la Direction.

### **Situation des effectifs au 22 avril 2020:**

- 171 agents présents sur 770
- 99 agents en télétravail
- 599 agents non présents
- dont 41 agents pour garde d'enfants

### **Situation des effectifs au 23 avril 2020:**

- 183 agents présents sur 770
- 109 agents en télétravail
- 587 agents non présents
- dont 54 agents pour garde d'enfants

### **Chiffres de la campagne :**

Le Directeur rappelle le taux de présence dans les SIP :

- lundi 27 %
- mardi 23 %
- mercredi 21,5 %
- jeudi 22 %

L'ajustement se fait toujours a posteriori selon le flux d'activité (nombre d'appels, d'e-contact...) qui devrait augmenter lorsque les usagers recevront leur déclaration papier.

### **Contrôle sanitaire d'initiative local :**

La Direction nous informe qu'elle enclenche une procédure de soutien et de vérification, réalisée par l'AP à compter de la semaine prochaine. Cette démarche consiste à se rendre sur les différents sites du département afin de s'assurer de visu que les plans d'organisation de distanciation sociale, l'installation des affiches de consignes sanitaires, l'accès aux matériels par les agents, le respect des consignes...sont bien compris et assimilés.

Elle n'avertira pas de sa visite au préalable, dans le but essentiel de prévention et collectera en retour les réflexions des collègues.

Cette action concerne en premier lieu le Champ-Girault et le second étage de l'ESI.

### **Suivi des agents en télétravail :**

Pour rappel au 10 avril 2020, ce sont 39 agents qui avaient été contactés puis 15 de plus au 17 avril 2020.

À ce jour, 114 collègues. (18 conventionnels et 96 en VPN15) sont en télétravail : la référente a contacté 24 nouveaux agents cette semaine.

Tous les corps et une bonne partie des métiers sont représentés: le lancement de la campagne IR n'a pas généré de soucis.

Ce sont les mêmes remontées que précédemment: collègues plutôt surpris et satisfaits, quelques jours pour s'approprier l'outil et organiser sa journée de travail...(Cf. comptes-rendus CHSCT précédents). Des difficultés subsistent pour certaines applications qui nécessitent des doubles écrans.

*Attention, ces affirmations sont à replacer dans le cadre de la situation particulière actuelle qui a entraîné l'allègement de certaines activités.*

*De même, il est important de rappeler que toutes les missions ne peuvent faire l'objet d'une activité en télétravail ou travail à distance.*

Parmi les télétravailleurs, le nombre d'agents positionné en ASA garde d'enfants est toujours de trois : pas de difficultés particulières (en cette période de vacances scolaires) ...éventuels décalages des heures de travail et allègement des tâches décidé en concertation avec les chef de service.

Les O.S souhaitent que la Direction apporte une attention particulière aux conditions de travail des télétravailleurs qui doivent pouvoir exercer les missions demandées de manière optimale (charge de travail adaptée aux contraintes familiales, respect des conditions matérielles et ergonomiques...)

### **Suivi des agents confinés :**

L'ASS confirme qu'une deuxième vague d'appels, pour de nouveaux collègues, a été réalisée entre jeudi 23 avril 2020 et aujourd'hui : 35 entretiens ont eu lieu et globalement les constats restent les mêmes.

Les collègues s'inquiètent principalement des conditions de retour après le dé-confinement, notamment les personnes en situation de fragilité.

Les collègues ayant sollicité un rappel ont été contactés selon la fréquence voulue par l'agent. Ces personnes supportent mal d'être isolées de leurs proches et reconnaissent le bienfait de pouvoir garder un lien socio professionnel.

Le nombre total d'agents confinés pour fragilité contactés est de 106 agents.

Cette action semble faire des émules - conséquence de l'article publié sur Ulysse -car l'AP et l'ASS précisent avoir été contactées par leurs homologues d'autres départements intéressés par cette procédure de suivi mise en place dans le département.

A la demande d'une OS sur les actions menées par la Mutuelle auprès des retraités, l'ASS répond que la MGEFI va contacter ses adhérents retraités tandis que la MASFIP prendra attache avec ses adhérents âgés de plus de 80 ans.

Elle précise que seuls les retraités ayant fourni leurs coordonnées ont pu être contactés.

...mais quid des retraités qui ne sont pas mutualistes à la Mgefi ? ...

### **Suivi des commandes de matériels**

50 protections en plexiglas commandées auprès d'une entreprise devraient arriver la semaine prochaine. Ces vitrages sont plus hauts, que ceux fabriqués par le SDNC.

Selon le Directeur, cette dotation couvrirait tous les besoins, les banques d'accueil et tous les box de réception du département, y compris les box de Champ-Girault...

Par ailleurs, il nous informe qu'à son initiative et en accord avec le MP, 50 visières ont été commandées pour test avant validation et éventuelle mise à disposition des services.

Il ne s'agit pas d'une préconisation en tant que telle, mais plutôt d'une mesure prophylactique complémentaire : la MP indique que seuls les yeux et la surface cutanée sont protégés.

Si ce dispositif est accepté par la DGFIP, alors ce pourrait être un palliatif au manque de matériels préconisés lors de la montée en puissance de l'activité en présentiel...

Mais bien sûr, l'agent serait responsable du nettoyage et de l'entretien de cette visière.

Une OS rappelle que la visière n'est pas un matériel préconisé par l'INSERM et ce quelque soit sa qualité...et qu'il vaut mieux utiliser les plexiglas !

Le Directeur a demandé aux membres CHSCT une éventuelle participation partielle ou complète à ces commandes qui représentent un budget de 6300,00 euros.

Les devis seront donc adressés aux membres en CHSCT « volant » (i.e hors session plénière et par mél)

### **Dé-confinement.....et alors ? :**

A la demande des OS, le Directeur indique qu'il est en attente comme tout un chacun des consignes ministérielles.

Les OS demandent si en local, il a commencé à réfléchir sur le projet :

- quelle articulation entre les différentes positions ASA,
- au vu de la réouverture échelonnée des écoles sur la base du volontariat des parents,
- anticiper l'augmentation du nombre de télétravailleurs,
- anticiper leurs besoins en équipements,
- continuité d'utilisation des locaux en distanciation sociale et donc développement du travail par roulement hebdomadaire...

### **Questions diverses :**

• Une OS évoque le cas des collègues. sourds ou malentendants qui communiquent notamment en lisant sur les lèvres : le port d'un masque bloque cette communication. Le Directeur rétorque que cette situation est déjà en cours de réflexion avec le MP...à suivre. L'OS indique, pour information, qu'une application qui traduit la communication vocale en communication écrite, existe et peut être installé sur son smartphone.

• La Direction possède une petite marge pour la fourniture d'ordinateurs portables car ils n'ont pas encore tous été récupérés auprès des collègues dotés en temps normal et non affectés sur une mission prioritaire.....mais quid de ces collègues. après dé-confinement ?...

• A la demande d'une OS, la Direction pourrait fournir un suivi de l'activité en SIE pour la prochaine audioconférence.

- Les OS ont interpellé la Direction, car la note de service concernant les frais de repas n'a toujours pas été diffusée sur Ulysse37. Notre compte-rendu du 17 avril 2020 informait pourtant les agents qu'ils pourraient obtenir le remboursement par forfait s'ils renonçaient expressément au bénéfice des tickets-restaurant (sur indications de DDDFIP37 lors de l'audioconférence)....

*...mais des éclaircissements sont désormais attendus...!!!* la Direction a interrogé le Secrétariat Général puisqu'il se pourrait que ces collègues soient exclus du dispositif qui serait réservé aux seuls agents n'ayant plus accès à une restauration collective... !!

Une OS demande alors si les cartes APETIZ seraient créditées en avril (pour rappel les paies ont été versées en mode dégradé et donc les agents n'ont pas été prélevés....).....*pas de réponse de la Direction*. Néanmoins en cours d'audioconférence, elles apprennent que la demande de versement des fonds au bénéfice de l'organisme a été traitée par le service RH.... !

L'anticipation et la précision n'est pas de mise sur le sujet!!!

Les OS ont réaffirmé la nécessité que tous les agents en présentiel soient traités de manière égale pendant cette période où tous les modes de restaurations étaient fermés.

Concernant la justification des frais de repas, la Direction envisage de ne plus demander de pièce justificative à compter du 20 avril 2020 mais de procéder sur la base de l'attestation sur l'honneur réécrite avec un engagement plus solennel (sic) de l'agent (demande tous les 15 jours pour ne pas submerger le service BIL déjà très sollicité). La DG doit encore, à ce stade donner son accord.

La prochaine audioconférence se tiendra lundi 27 avril à 16h.

**Pour appeler la cellule de soutien psychologique de la DGFiP :**

**composez le n°0805 230 809  
si vous êtes agent**

**composez le n°0805 230 416  
si vous êtes encadrant/chef de service**

Par ailleurs, sont pleinement mobilisées en Indre-et-Loire et restent à votre écoute pour tout sujet relevant de leur domaine de compétence :

Christine BIZOUARNE, Médecin de prévention,  
christine.bizouarne@finances.gouv.fr, tél. 02.47.20.57.01

Marie-Eve Haeffelin, Assistante de service social,  
marie-eve.haeffelin@finances.gouv.fr, tél. 02 47 20 67 01 / 06 31 86 15 04

Agnès LEMOINE, Assistante de prévention,  
agnes.lemoine@dgfip.finances.gouv.fr, tél. 02 47 21 74 24 / 06 73 56 43 26

***N'oubliez-pas ;***

***Vous pouvez consulter toutes les informations qui nous sont transmises sur nos sites syndicaux et nous contacter autant que de besoin.***

**CGT :**

Michèle RENAUDIN : michele.renaudin@free.fr

Séverine MANDEREAU : sev93300@gmail.com

**Adresse du site de la CGT Finances Publiques 37:** <http://www.dgfip.cgt.fr/037/>

**Solidaires :**

Géraldine CONEJERO : <mailto:geraldine.conejero@dgfip.finances.gouv.fr>

Marie AUDEBERT: [marie.audebert@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:marie.audebert@dgfip.finances.gouv.fr)

Désormais,

**La rubrique VIE PRATIQUE > SYNDICATS du site ULYSSE 37 a été mise à jour, vous pouvez désormais, accéder directement au site de Solidaires Finances Publiques 37 !...**

**FO :**

Gilles LAVERGNE : [gilles.lavergne@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:gilles.lavergne@dgfip.finances.gouv.fr)

Sylvie AKHBARI : [sylvie.akhbari@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sylvie.akhbari@dgfip.finances.gouv.fr)

**Adresse du site local FO-DGFIP37 :** <http://www.fo-dgfip-sd.fr/037/> à partir de "nous contacter"

